

Informations préliminaires

Session III : Défis pour les soins de santé préventifs

Introduction

La santé doit être considérée comme l'un des piliers de la sécurité, tant pour les individus que pour les États membres et l'UE dans son ensemble. Dans le même temps, la santé est un investissement. La santé préventive, entendue comme les actions visant à empêcher l'apparition de maladies, à minimiser l'impact des maladies et des handicaps sur le fonctionnement des individus ou à retarder leur progression, représente l'investissement le plus efficace dans la santé de la population pour garantir un niveau et une qualité de vie élevés aux citoyens de l'Union européenne. Elle a donc un impact sur le fonctionnement des systèmes de santé, des systèmes de sécurité sociale et sur la productivité de l'économie. Malgré cela, les actions de prévention sont encore sous-financées dans certains États membres de l'UE.

Une prévention efficace doit inclure la consolidation des modes de vie sains et la prévention des maladies par le contrôle des facteurs de risque, la prévention des conséquences des maladies par la détection et le traitement précoces, ainsi que la réduction des dommages résultant de la maladie et des mesures visant à réduire les risques de récurrence.

La santé préventive est un outil essentiel pour mettre en œuvre le principe de « santé dans toutes les politiques » en vigueur dans l'UE, qui répond à la nature intersectorielle des questions de santé publique et vise à intégrer les aspects sanitaires dans toutes les politiques pertinentes afin de garantir la santé de la population et l'équité en matière de santé.

Les activités de prévention sont ancrées dans le traité sur le fonctionnement de l'UE, qui stipule qu'« un niveau élevé de protection de la santé humaine est assuré dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques et actions de l'Union ». En outre, l'action de l'Union, qui vise à compléter les politiques nationales, doit être orientée vers l'amélioration de la santé publique, la prévention des maladies et des affections et l'élimination des sources de danger pour la santé physique et mentale.

Contexte actuel

Le travail de prévention entrepris par l'UE ces dernières années couvre différents domaines. Ce sont en particulier des initiatives pour la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, du cancer, de la toxicomanie, ainsi que pour la vaccination et la lutte contre la résistance aux antibiotiques.

Il convient de souligner l'initiative « En meilleure santé ensemble », qui vise à aider les pays de l'UE à définir et mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces visant à réduire la charge des principales maladies non transmissibles et à améliorer la santé et le bien-être des citoyens. L'initiative porte spécifiquement sur les déterminants de la santé, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires chroniques, les troubles neurologiques et la santé mentale.

L'action de l'UE couvre également les problèmes liés à la consommation de nicotine, d'alcool et de drogues, qui ont un impact significatif non seulement sur la santé des citoyens de l'UE, mais aussi sur la sécurité publique. Les mesures relatives aux produits contenant de la nicotine sont particulièrement remarquables, notamment le renforcement de la protection contre le tabagisme passif et l'interdiction de la vente de produits du tabac chauffés ayant un arôme particulier (par ex. au menthol). Engagée dans la lutte contre la drogue, l'Union a adopté le « Plan d'action de l'UE en matière de drogue (2021-2025) », qui considère que la réduction de l'offre et de la demande de drogue et la lutte contre les méfaits associés à la consommation de drogue sont essentielles. En revanche, en ce qui concerne la lutte contre les effets négatifs de la consommation d'alcool, certains changements sont conseillés. L'UE elle-même affirme que les efforts visant à modifier la stratégie de l'UE en matière d'alcool sont actuellement dans l'impasse.

En ce qui concerne les maladies transmissibles et les menaces transfrontalières pour la santé, l'Union assure le fonctionnement d'un système d'alerte précoce et de réaction ainsi que la coordination des réactions en réponse aux foyers de maladies et aux épidémies. Si la politique de vaccination relève de la responsabilité des autorités nationales, l'UE aide les États membres à coordonner leurs stratégies et leurs programmes, l'exemple le plus important en étant l'accès des États membres aux vaccins contre la COVID-19. Consciente de l'importance de la résistance aux antibiotiques, l'UE redouble d'efforts pour la combattre dans le cadre de l'approche « une santé unique ».

Défis

La santé préventive est actuellement confrontée à toute une série de défis, d'autant plus que les pays de l'UE connaissent actuellement des phénomènes de vieillissement de la population, de déclin démographique et de réduction du nombre de personnes en âge de travailler. Les défis de la prévention des maladies dans les États membres convergent, même s'ils diffèrent par leur ampleur.

Dans le cas du cancer, la détection précoce permet de mettre en œuvre un traitement et de réduire significativement la mortalité. En termes de prévention du cancer, la mise en œuvre d'un dépistage à l'échelle de la population est importante. Les pays de l'UE disposent de programmes de dépistage du cancer du sein (mammographie), du cancer du col de l'utérus (cytologie) et du cancer colorectal, entre autres. En outre, des programmes de dépistage du cancer du poumon, de la prostate et de l'estomac sont mis en œuvre dans des groupes

sélectionnés. Les pourcentages de la population couverte par le dépistage présentent des différences significatives entre les États membres de l'UE. Pour la mammographie (données pour 2021), les taux de dépistage chez les femmes âgées de 50 à 69 ans varient de 83 % au Danemark à 20,6 % en Bulgarie. Garantir un diagnostic précoce du cancer et accroître l'efficacité des programmes nationaux de dépistage est un défi dans de nombreux pays de l'UE.

Le deuxième défi majeur, du point de vue de l'éducation à la santé et de la prévention, consiste à renforcer les connaissances en matière de santé et à promouvoir des modes de vie axés sur la santé. Le mode de vie, entendu comme un ensemble de comportements quotidiens qui peuvent ou non être propices au maintien et à l'amélioration de la santé dans ses dimensions biologiques, psychologiques et sociales, joue un rôle clé dans le développement de nombreuses maladies de civilisation, y compris celles qui constituent les principales causes de décès, notamment les maladies cardiovasculaires, le cancer et les maladies respiratoires. On estime que le maintien d'un mode de vie sain peut réduire le risque de maladies chroniques de près de 80 %, notamment le risque de diabète de type 2 de plus de 90 %, d'infarctus du myocarde de 80 %, d'accident vasculaire cérébral de moitié et de cancer de près de 40 %. Dans le même temps, dans l'UE, deux tiers de la population ne sont pas physiquement actifs, deux cinquièmes mangent trop rarement des fruits et légumes, et un cinquième fume et abuse de l'alcool. En outre, plus d'un tiers de la population souffre de solitude et un quart a des problèmes de sommeil. Des changements dans ces domaines pourraient non seulement améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens, mais aussi le fonctionnement des systèmes de santé et de sécurité sociale.

L'intervention des institutions de santé publique visant à modifier le mode de vie de la population peuvent comprendre deux grands groupes d'actions : les interventions législatives et les interventions d'éducation à la santé. Les interventions législatives se composent de mesures visant à développer les infrastructures et les comportements favorables à la santé, notamment en aménageant l'espace de manière à encourager les déplacements réguliers, tant dans le contexte du sport et des loisirs que dans celui du transport actif. En outre, les réglementations concernant la possibilité d'accéder à des repas sains dans les établissements d'enseignement et sur les lieux de travail, ainsi que les normes nutritionnelles, jouent un rôle dans l'évolution des modes de vie. Un nombre croissant de pays ont également recours à des interventions fiscales en taxant les produits qui ont un impact négatif sur la santé (en anglais *sin taxes*), comme l'alcool, les cigarettes, les boissons sucrées, les aliments fortement transformés ou les aliments riches en un nutriment particulier (par ex. en graisses).

Les interventions d'éducation à la santé comprennent des activités multisectorielles visant à encourager le public à faire des choix favorables à la santé et à développer ses propres compétences en matière de santé. Une partie de la mise en œuvre systémique de l'éducation à la santé et du développement de la culture sanitaire peut consister en l'adoption d'une perspective de médecine du mode de vie, un domaine de la médecine qui utilise des changements globaux de comportement quotidien fondés sur des preuves pour non seulement prévenir les maladies, mais aussi pour en inverser les effets et promouvoir la

guérison. Les changements de comportement souhaités devraient couvrir principalement six domaines : la nutrition, l'activité physique, la gestion du stress, le sommeil, le soutien social et l'évitement des substances nocives (en particulier l'alcool et le tabac). Toutefois, la médecine du mode de vie ne pourra devenir un outil viable pour améliorer la santé de la population que si elle est considérée non seulement comme un ensemble de recommandations pour les patients/citoyens, mais aussi comme un ensemble d'aptitudes et de compétences des professionnels de la santé. Cela nécessite des changements systémiques dans l'organisation du système de santé afin que les interventions basées sur la médecine du mode de vie soient remboursées, accessibles et mises en œuvre efficacement dans le cadre des soins de santé. Il est également essentiel de former les professionnels de la santé à la mise en œuvre efficace d'interventions basées sur la modification des habitudes de vie, afin qu'elles puissent être mieux intégrées dans la pratique clinique et la politique de santé. Dans le même temps, il convient de souligner que les modes de vie sont dans une large mesure déterminés par la société et l'environnement, de sorte qu'une action, notamment réglementaire, est nécessaire au niveau de chaque État membre et de l'UE dans son ensemble pour que ces interventions soient couronnées de succès.

Les inégalités en matière de santé qui existent non seulement entre les groupes d'individus, mais aussi entre les régions et les États membres, constituent un défi pour l'action préventive. Les différences sont particulièrement marquées entre les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest et ceux d'Europe Centrale et de l'Est, qui ont une espérance de vie plus courte et une mortalité plus élevée due aux maladies chroniques. Il semble justifié de soutenir les initiatives et la coopération internationales dans ce domaine.

De nouvelles opportunités pour les soins de santé préventifs apparaissent avec le développement des outils numériques, en particulier l'intelligence artificielle et le big data. Toutefois, les possibilités de développement de la santé en ligne s'accompagnent de difficultés liées à la protection des données sensibles contre l'accès non autorisé et contre leur utilisation à des fins autres que le soutien des systèmes de santé. Il convient d'envisager une discussion sur la manière dont les États membres peuvent développer une approche commune de ces questions.

Une santé préventive efficace nécessite un cadre de financement adéquat pour garantir que, dans le cadre des dépenses totales de soins de santé, ce domaine n'est pas marginalisé au profit de la médecine réparatrice.

Points de discussion

1. Comment améliorer l'efficacité des programmes de dépistage du cancer et augmenter le pourcentage de personnes se présentant aux tests de dépistage - actions clés et partage d'expériences des pays de l'UE.
2. Interventions législatives et sin taxes - devons-nous chercher à augmenter la charge fiscale sur les produits nocifs pour la santé et affecter ces ressources à la prévention ?

3. Créer les conditions d'un mode de vie sain dans le cadre de l'action au niveau de l'UE
- comment mettre en œuvre la médecine du mode de vie dans les actions au niveau de l'UE ?